

REGLEMENT TRAIL

TRO KERELLON SPORT E.LECLERC 2022

Épreuve inscrite au calendrier des courses hors stade 2022 du Finistère et organisée par l'association Tro Kerellon, ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés (hommes et femmes). Deux parcours classés trails XXS dont les distances sont de 8 et 14 km et un de 24 km classé Trail XS sont proposés. L'intégralité des parcours se trouvent dans la commune de Plouéan.

ORGANISATION GENERALE DU DEPART

Départ et arrivée de toutes les courses devant le gymnase de Plouéan au complexe sportif de Kermaria.

Le départ de la course de 8 km a lieu à 10h00 (Ouverte à partir de 16 ans / catégorie Cadets). Le départ de la course de 14 km a lieu à 09h35 (Ouverte à partir de 16 ans / catégorie Juniors). Le trail XS s'élance à 08h45 (Ouverte à partir de 18 ans / catégorie Juniors).

INSCRIPTIONS

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Le prix des inscriptions est de 9/10/12€ respectivement pour le 8/14/25km. Le tarif est unique pour les licenciés ou non-licenciés. Une majoration de 1 euro sera prélevée sur les inscriptions ayant lieu sur place le jour de la course.

Il est possible de s'inscrire sur le site NextRun, par courrier ou sur place le jour de l'épreuve.

Aucun remboursement ne sera effectué pour non-participation.

DOSSARDS

La participation à l'épreuve nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine. Il ne devra en aucun cas être réduit, découpé, plié, non visible, sous peine de disqualification.

Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

Retrait : Vendredi 14 janvier de 17h00 à 19h00 et Samedi 15 janvier de 14h00 à 17h00 au E. Leclerc Sport de St Pol de Léon et le jour de l'épreuve au gymnase Kermaria de Plouéan.

CERTIFICATS MEDICAUX

Les coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme devront obligatoirement joindre une copie de la licence 2019-2020 lors de leur inscription.

Les coureurs licenciés dans une autre fédération ainsi que les non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et/ou du trail en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

La participation des mineurs pourra être acceptée avec production d'une autorisation parentale ainsi que les pièces citées ci-dessus pour les courses avec classement.

Aucun dossard ne sera remis sans certificat médical ou attestation de licence.

ACCOMPAGNATEUR

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours exceptées les personnes inscrites à la randonnée.

CHRONOMETRAGE / CLASSEMENT

Assurés par la société Chronowest, toute réclamation devra se faire avant la remise des récompenses. Les résultats seront affichés au fur et à mesure de l'arrivée des courses. Il est demandé d'être vigilant quant à leur sortie car le délai entre l'affichage et la remise des récompenses est très court.

RAVITAILLEMENT

Les 3 parcours s'effectuent en semi-autosuffisance. Cela signifie que les athlètes ne se ravitaillent qu'avec le matériel emporté au départ ou aux points de ravitaillement. Les emplacements des ravitaillements seront portés à la connaissance des coureurs avant le départ. Les ravitaillements seront fournis en eau, fruits, fruits secs, ... Des zones de dépôt des déchets seront matérialisées sur les 50 mètres suivant le ravitaillement. Respectez ces zones. Aucun emballage ou autre ne devra être laissé sur le bas-côté sur l'ensemble du parcours. Tout manquement sera pénalisé d'une exclusion.

PARCOURS / SIGNALISATION:

Courses sur chemin, sous-bois, champs et route à allure libre, parcours fléchés au sol, « rubalisés » aux couleurs du sponsor et pavillonnés couleurs fluos. Le petit circuit est abordable techniquement pour les débutants. Les 2 grands circuits comportent peu de dénivelés mais ont quelques difficultés notables. Attention à la météo qui peut faire accroître la difficulté de manière significative.

Le kilométrage sera balisé à titre indicatif.

(N.B : Circuits non adaptés au fauteuil handisport).

DOUCHES

Des douches seront disponibles à proximité de l'arrivée. Nous demandons le respect des vestiaires pour ceux qui suivront. Des poubelles seront disponibles à l'intérieur de ceux-ci. Il est demandé de décrocher ses chaussures dehors et de les tenir à la main pour rentrer dans le bâtiment. Les hommes auront leur douche dans les vestiaires de foot, les femmes dans les vestiaires de la salle omnisport.

RESTAURATION: Vente de galettes saucisses ainsi que de boissons (alcoolisées et non alcoolisées) sur le lieu de d'arrivée.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux

autres participants de s'assurer personnellement. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents, incidents, vols ou litiges pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve.

RECOMPENSES

Tous les participants se verront remettre un lot.

Un lot sera octroyé aux trois premiers hommes et femmes de chaque course. Aucune différence ne sera faite dans les catégories.

De plus, une tombola au dossard aura lieu pendant la course. Cette tombola est gratuite. La participation est assurée par la souscription à un dossard sur une des épreuves chronométrées.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

SERVICE MEDICAL

Assuré par la Fédération Française de Premiers Secours.

SECURITE

Chaque concurrent devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par les services de Police, Gendarmerie, Service Médical, Signaleurs et Commissaires de course. Tout manquement entraînera la mise hors course. De plus, tout concurrent témoin d'un cas de blessure ou de malaise se doit de porter assistance. Les concurrents à suivre préviendront les jalonneurs les plus proches ou appelleront l'organisation de la course pour que cette dernière alerte les moyens de secours.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Respecter les chemins empruntés. Des zones privées seront traversées uniquement le jour de l'épreuve. Nous vous demandons de ne pas réutiliser les passages privés après la course ni de vous y entraîner avant. En cas de non-respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion.

RESPECT D'AUTRUI

Il est impératif de respecter les bénévoles présents sur le parcours ainsi que les autres concurrents. En cas de non-respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion.

UTILISATION D'IMAGE

De par sa participation, le coureur autorise les organisateurs de la course ainsi que leurs ayants-droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous supports.

ANNULATION

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.